

For the year ending December 31, / Pour l'année se terminant le 31 décembre
20 _____

Summary of Pension, Retirement, Annuity, and Other Income
Sommaire du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources

<p>Do not use this area</p> <p>N'inscrivez rien ici</p>	<p>Payer's account number (15 characters) – Numéro de compte du payeur (15 caractères)</p> <p>_____</p> <p>Name and address of employer or payer – Nom et adresse de l'employeur ou du payeur</p>
--	---

You have to file the T4A return on or before the last day of February. See the information on the back of this form.
 Vous devez produire votre déclaration T4A au plus tard le dernier jour de février. Lisez les renseignements au verso de ce formulaire.

Total from T4A slips – Totaux des feuillets T4A		
Total number of T4A slips filed – Nombre total de feuillets T4A produits	088	
Pension or superannuation – Prestations de retraite ou autres pensions	016	
Lump-sum payments – Paiements forfaitaires	018	
Self-employed commissions – Commissions d'un travail indépendant	020	
Annuities – Rentes	024	
Other income – Autres revenus	028	
Patronage allocations – Répartitions selon l'apport commercial	030	
RPP contributions (past service) – Cotisations à un RPA (services passés)	032	
Pension adjustment – Facteur d'équivalence	034	
RESP accumulated income payments – Paiements de revenu accumulé d'un REEE	040	
RESP educational assistance payments – Paiements d'aide aux études d'un REEE	042	
Fees for services – Honoraires ou autres sommes pour services rendus	048	
Other information – Autres renseignements	101	

Income tax deducted – Impôt sur le revenu retenu	022	
Minus: remittances – Moins : versements	082	
Difference (Generally, we do not charge or refund a difference of \$2 or less.) Différence (Généralement, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée ni remboursée.)		

Overpayment – Paiement en trop 084 _____	Balance due – Solde dû 086 _____	Agency use only – Réservé à l'Agence seulement _____
---	-------------------------------------	---

Registration number(s) for RPP or DPSP / Numéro(s) d'agrément pour le ou les RPA ou RPDB	071 _____	072 _____	073 _____
Canadian-controlled private corporations or unincorporated employers / Sociétés privées sous contrôle canadien ou employeurs non constitués		074 _____	075 _____

Person to contact about this return – Personne avec qui communiquer au sujet de cette déclaration	076 _____	078 _____	077 _____	079 _____
---	-----------	-----------	-----------	-----------

Certification – Attestation

I certify that the information given in this T4A return (T4A Summary and related T4A slips) is, to the best of my knowledge, correct and complete.
 J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration T4A (le T4A Sommaire et les feuillets T4A connexes) sont, à ma connaissance, exacts et complets.

 Date Signature of authorized person – Signature d'une personne autorisée Position or office – Titre ou poste

Do not write in this area – Ne rien écrire dans cet espace			
090	1	Last to current / Précédente à courante	
	2	No action / Aucune mesure	
	3	Other / Autres	
091	1	No / Non	Date
091	2	Yes / Oui	
093			
097	098	NLFP / APPT NMEFP / APPEO	
			Memo – Note
			Late-filing penalty / Pénalité pour production tardive
See the privacy notice at the bottom of next page. / Consultez l'avis de confidentialité au bas de la page suivante.			Prepared by – Établi par
			Date

If you file your T4A information return electronically, do not fill out this T4A Summary.

Mandatory electronic filing

If you file more than 50 T4A slips for a calendar year, you must file the T4A return over the Internet.

You may choose one of the following electronic filing formats:

- Internet file transfer (XML)
- Web Forms

For more information about filing electronically, go to canada.ca/taxes-iref.

You can also file your information returns online using the "File a return" service. Go to:

- canada.ca/taxes-representatives, if you are an authorized representative or employee
- canada.ca/my-cra-business-account, if you are the business owner

Filing on paper

Fill out this form using the instructions in Guide RC4157, Deducting Income Tax on Pension and Other Income, and Filing the T4A Slip and Summary.

To get forms and publications, go to canada.ca/cra-forms or call 1-800-959-5525.

Send this Summary and the related T4A slips to:

Jonquière TC
T4 Program
P.O. Box 1300 LCD Jonquière
Jonquière QC G7S 0L5

Make a payment

If you have a balance owing, you can make your payment in many different ways.

You can pay:

- online or by telephone using your financial institution's banking services
- online by using the CRA's My Payment service at canada.ca/payments
- by setting up a pre-authorized debit agreement using the My Business Account service at canada.ca/my-cra-business-account
- in person at your financial institution in Canada. To do so, you have to have a remittance form

For more information on how to make your payment, go to canada.ca/payments. If you remit your payment late, you may be assessed penalties and interest at the prescribed rate on any balance due.

Personal information is collected under the Income Tax Act to administer tax, benefits, and related programs. It may also be used for any purpose related to the enforcement of the Act such as audit, compliance and collection activities. It may be shared or verified with other federal, provincial, territorial or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in interest payable, penalties or other actions. The social insurance number is collected under section 237 of the Act and is used for identification purposes. Under the Privacy Act, individuals have the right to access, or request correction of, their personal information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 120 at canada.ca/cra-info-source.

Si vous produisez votre déclaration de renseignements T4A électroniquement, ne remplissez pas ce formulaire.

Production obligatoire par voie électronique

Si vous produisez plus de 50 feuillets T4A pour une année civile, vous devez produire la déclaration de renseignements T4A par l'Internet.

Vous pouvez choisir une des méthodes de production électronique suivante :

- Transfert de fichiers par Internet (XML)
- Formulaires Web

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de produire sur format électronique, allez à canada.ca/impots-tedr.

Vous pouvez produire vos déclarations de renseignements au moyen du service « Produire une déclaration » à :

- canada.ca/impots-representants, si vous êtes un représentant autorisé ou un employé;
- canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc si vous êtes le propriétaire de l'entreprise.

Production sur papier

Remplissez ce formulaire selon les directives indiquées dans le guide RC4157, Comment retenir l'impôt sur les revenus de pension ou d'autres sources et produire le feuillet T4A et le Sommaire.

Pour obtenir des formulaires et des publications, allez à canada.ca/arc-formulaires ou composez le 1-800-959-7775.

Envoyez ce sommaire et les feuillets T4A connexes au :

CF de Jonquière
Programme T4
C.P. 1300 PDF Jonquière
Jonquière QC G7S 0L5

Faire un paiement

Si vous avez un solde dû, vous pouvez faire votre paiement de nombreuses façons.

Vous pouvez payer :

- en ligne ou par téléphone en utilisant les services bancaires de votre institution financière;
- en ligne en utilisant le service Mon paiement de l'ARC à canada.ca/paiements;
- par la mise en place d'un accord de débit préautorisé en utilisant le service Mon dossier d'entreprise à canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc;
- en personne à votre institution financière au Canada. Pour ce faire, vous devez avoir un formulaire de versement.

Pour en savoir plus sur les différents modes de paiement, allez à canada.ca/paiements. Nous pourrions vous imposer une pénalité et des intérêts sur le solde dû, au taux prescrit, si votre paiement est en retard.

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Le numéro d'assurance sociale est recueilli en vertu de l'article 237 de la Loi comme identificateur personnel. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels par l'institution. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 120 à canada.ca/arc-info-source.